BUREAUX: RUE NAIN, 1 ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois 12 fr. Six mois, 23 fr.; Un an, 44 f.
4LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.;
Un an, 51 fr.; -- L'abonnement continue, sauf avis contraire. Annonces: 20 centimes la ligne Réclambs: 25 centimes » — On traite à forfait —

EMONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Meures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 19, 8 17, 9 47, 11 47, m., 1224, 2 02, 3 39, 5 18, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11.s. Roubaix à Tourcoing-Mouseron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 22, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 7 17, 8 18, 40 22, 11 15 
Lille aRoubaix, 5 20,6 55,8 22 9 55,11 05,12 57,2 18,4 40,5 20,6 55,8 00,40 05,11 15 Tourcoing à Roubaix à Courcoing à Mouseron, 7 26 soir; Mouseron à Tourcoing, 8 01 soir

# BOURSE DE PARIS

DU 7 JUILLET		
3 0/0	60	35
4-1/2	87	75
Emprunts (5 0/0)	96	60 .
DU 8 JUILLET		
3 0/0	60	23
4 1/2	87	25
Empress (5 0/0)	96	35

### ROUBAIX, 8 JUILLET 1874

## BULLETIN DU JOUR

On n'avait pas compris la fixation de l'ordre du jour à la fin de la séance d'avant-hier; c'est ce qui a fait annencer à presque tous les journaux de Paris et des départements que l'interpellation de des départements que l'interpetante.
M. Lucieh Brua était mainleaue pour la séance d'hier. Il n'en était pas ainsi. la séance d'hier. Il n'en était pas ainsi. Cette interpellation ne viendra qu'au-jourd'hui, la Chambre ayant consacré la séance d'hier à la fin de la discussion de la loi électorale municipale, qui a été adoptée dans son ensemble.

Avant la séance, la 28° commission d'initiative s'ést réunie de nouveau pour examiner la proposition de M. de la Rochefoucauld-Biseccie. Elle a entendu M. le duc de Broglie qui a contesté l'importance des engagements qu'on lui prêté. La commission a déclaré ensuite la proposition de M. Bisaccia inconstitutionnelle. Elle a charge M. Daguenet de faire un rapport sur cette proposi-tion et de demander à la Chambre de ioindre la discussion de la proposition à la discussion de l'interpellation Lucien

M. Daguenet a, en effet, déposé son rapport après le vote de la loi municipale 'électorale.

un débat s'est engagé sur la question de savoir si ce rapport serait lu immé-diatement. Après une première épreuve déclarée douteuse, la lecture immédiate a été rejelée. Le président a demandé à l'Assemblée si elle désirait que l'interpellation de M. Lucien Brun fût mise en discussion ou renvoyée au lendemain.

Le renvoi à aujourd'hui a été prononcé. Nous apprenons que l'ordre du jour suivant est adopté par le centre gauche (80) membres environ) et par le centre droit (200).

« L'Assemblée, résolue de défendre » contre toutes les attaques les pou-» voirs conférés au maréchal de Mac-Mahon, président de la république par la loi du 20 novembre sous les modifications qu'apportèrent les lois constitutionnelles, passe à l'ordre du

Cet ordre du jour a été communique à la réunion Colbert.

Des difficultés se présentent de ce côté. La réunion Colbert, sans avoir pris encore une décision définitive, combat les termes • défendre contre toutes les attaques » qu'elle trouve hostiles au parti monarchique. Elle pareit incliner à affirmer purement et simplement les pouvoirs du maréchal président de la république, et à exprimer un sentiment de regret pour la mesure prise par le ministère contre l'Union, sans toutesois, trop accentuer ce regret et saire échec au ministère. On parle d'une déclaration qui serait faite dans ce sens par la réunion. Toutefois, aucune résolution n'est encore

Nous résumons les principaux incidents de la discussion sur la loi électorale municipale. Un amendement ten-dent à rétablir trois ans de domicile au licu de deux a été rejeté par 444 voix contre 235. Un amendement de M. Brisson a eu le même sort. L'artiaccordant un double suffrage aux hommes mariés, a élé rejeté par 384 voix contre 374. Les articles 8 et 9 ont été votés sans débat. L'ensemble de la loi a réuni 462 voix contre 234.

La Hollande se débat en ce moment dans les inextricables difficultés d'un véritable gâchis politique. Le ministère demission, et n'a pas été remplacé. La représentation nationale ne représente plus le pays; la guerre contre les Atchinois se prolonge de la manière la plus pénible et la plus coû teuse. « Tous ceux qui ne s'absorbent point dans leurs affaires personnelles, ecrit un correspondant de la Haye à un journal parisien, tous ceux qui voient au-delà de leurs plaisirs et de leurs intérêts directs, sont profondément attristés par ce qui se passe. Il ne fallait point être bien perspicace pour prédire ce qui nous est arrivé à Atchis. Peutêtre non plus ne serait-il point bien difficile d'annoncer longtemps d'avance que c'est des Indes que nous viendra cette violente secousse qui doit nous tirer de la léthargie dans laquelle nous sommes plongés, ce coup de tonnerre qui doit nous réveiller.

A l'étranger on juge notre situation avec plus de sang-froid que nous. Il est donc bon d'écouter parfois les voix qui nous parlent du dehors. L'organe de M. de Bismark, la Gazette de Cologne, déclarait l'autre jour que « pour les intérêts ailemands le mieux serait que la République s'implantât en France.» L'Autriche, elle, nous donne d'autres conseils. Voici comment s'exprime un journal très-important de Vienne, le Vaterland:

Nous avons, il y a quelque temps, terminé un article sur «la situation en France » par cet mots : « La restauration de la monarchie parait dès lors impossible par la voie ordinaire du parlementarisme. Peut-être Henri V devrait-il parler une fois de plus à son malheureux peuple? » Le maxifeste que nous venons de citer prouve la justesse de notre conclusion d'alors. En outre, il réfute ce mensonge, si souvent comtendad. justesse de notre conclusion d'alors. En outre, il réfute ce mensonge, si souvent combattu par uous, que la monarchie légitime
est identique avec l'absolutisme. Les adversaires les plus acharnés du principe de légitimité eux-mêmes acceptent comme indubitablement vraies les paroles du comte de
Chamb rd, le plus éminont représentant de
ce principe. Si donc le comte de Chambord
proteste contre cetts idée, « que le pouvoir
royal repose sur l'arbitraire et l'absolu, »
s'il désigne la « monarc\_ie tempérée » comme celle qui répond à l'idée ch-étienne, si
ensin il promet au pays les « libertés fécondes, » on devrait croire réfutée une fois
pour toutes l'insinuation perfide que Henri
V aspire à un pouvoir absolu. Peut-être les
fractions parlementaires de l'Assemblée nationale voudront-elles, oublieuses du dictoa:
Senatu deliberante Saguntum periit, continuer
encore leurs disputes sur des questions de
second ordre. Mais l'opinion publique, la
nation tout entière devrait, après ce manifeste. unanimement returner à con roil nation tout entière devrait, après ce mani-feste, unanimement retourner à son roi

Relativement à l'article du Constitutionnel, qui demandait au gouvernement de poursuivre l'Union pour avoir publié le manifeste, la même feuille

Ou peut aisément s'expliquer la colère des bouapartistes: ils sentent que tout n'est pas au mieux pour eux. Mais ce qu'il nous est impossible de comprendre, c'est la mise en avant de la question du drapeau par les en avant de la question du drapeau par les feuilles o léanistes, si ce parti veut en réalité respecter la démarche faite l'année dernière par les princes d'Orleans. Du moment qu'Henri V n'aborde pas la question du drapeau, tous les royalistes, qui, avec Machan, pourraient être enthousiastes du tricolore, doivent purement et simplement croire que le comte de Chambord considère le drapeau blanc comme le drapeau de sa maison, sans toutefois voutoir l'imposer à l'armée. Quiconque ne se contente pas de cette déclaration manque de bonne volonté. L'essentiel est uniquement un roi qui veut L'essentiel est uniquement un roi qui vent gouverner d'une manière constitutionnelle, non absolue. Après que le comté de Cham-bord a fait cette promesse, il ne reste plus rien à demander, même de la part des plus achamés amis du parlementarisme.

M. Laurentie, directeur de l'Union, dresse la lettre suivante à la Gazette » France, à l'occasion des mesures de rigueur dont l'Union vient d'ètre vic-

A Monsieur le rédacteur de la Gazette de

Monsieur et cher confière,
Je ne saurais vouloir abuset de votre complaisance en vous priant d'offrir vos colonnes à la défense des opinions qui ont appelé
sur l'Union les sévérités du gouvernement.
Vous avez assez de votre responsabilité
sans avoir à l'aggraver en prenant une partie de la nôtre.

Mais votre indulgence de confrère et Mais votre iudulgence de confrère et d'ami ne me refusera pas une brève réponse aux assertions partout répétées sur le crime capital de l'*Union*, qui est d'avoir contesté, combattu, infrmé les pouvoirs conférés au maréchal de Mac-Mahon par la loi du 20 novembre. Ma réponse est en deux mois:

Les amis de l'*Union* avaient concouru au voie de cette loi; jamais l'*Union* ne l'a atta-

quée; elle s'est déclarée dix fois prête à la soutenir.

soutenir.
Ce que l'Union, dès le début, a constaté, c'est une parole peu philosophique et peu politique de M. le duc de Broglie, qui disait: « Nous venons de fonder, de créer » un pouvoir nouveau. »

L'Union s'est alors récriée au nom de la logique de Bossuet et de Fénelon. On ne fonde pas, on ne crée pas, disons-nous, un pouvoir nouveau; on confère des attributions de pouvoir; mais si le rouvoira n'est pas de

soi, il n'est rien.
C'était de la métaphysique, peut-être;
mais avant tout, c'était du bon sens et de
l'expérience, et on en avait la preuve dans ce qui venait de se passer durant le cours du mois d'octobre.

Que s'était-il passé, en effet, dans ces fameuses délibérations de Versailles et de Salzbourg? Avait-on songé alors à fonder, à créer un rouvoir Nouveau?

Un pouvoir était! pouvoir enraciné èscœur des Français, et ratifié par mille ans de droit public.

Que faisait-on, dis-je, à Versailles et à Salzbourg? Entendait-on fonder, créer à nouveau ce pouvoir des siècles?

Le dessein eut été puéril. Ce rouvoir, on le constatait, on le seconnaissait, et on

Salzbourg? Entendati-on fonder, creer a nouveau ce pouvoir des siècles?

Le dessein eut été puéril. Ce pouvoir, on le constatait, on le seconnaissait, et on l'appelait. On ne faisait rien de plus, faire autre chose eut été fair acte d'ablimité du de révolution pure.

Et, en effet, on n'allait pas à Monsieur le comte de Chambord par une prédilection de fantaisie; on allait à lui par l'entraluement d'un prour supérieur à toute préférence de personne. Sans cela que signifiait cette délibération des politiques? S'il. n'avait été question que d'un choix d'homme ou de pouvoir, il fallait déclater que la société politique était à l'état de thèle rase, et que sur cette table rase toutes les compétitions étaient ouvertes, toutes les compétitions étaient ouvertes, toutes les compétitions étaient ouvertes, toutes sans pacition, la République, le Césatisme, la Commune, toutes les variétés de révolution en un mot, toutes sanctionaées d'avance par le droit barbare du premier occuponit.

Non l'on n'a pas voulu de estre politique sauvage, et quelles que fussent les predilections des partis, toutes cédaient à l'amploi d'un prorr énoncé ou sous entande, c'est-dire du provier occuponit.

Telle a été la doctrine de l'Union, et on voit assez qu'elle ne pritait unille atteine aux pouvoirs attribués à la personne du maréchal.

Je me borne à cette, remarque, évitant de porter chez vous l'examen de la loi du 20 novembre, puisqu'il peut y uvoir des susceptibilités qui s'en effarouchent.

Ce que je vous supplie de remarquer, et c'est votre pensée commae la mienae, c'est que si cette idée de prour n'est pas à la base de la société politique, il n'y a de gouvernement, ni de pouvoir possible d'aucune sorte, pas plus dans l'hypothèse de mônarchie. Genoude avait coutume de dire; « il n'y a pas de droit contre le droit; — tout ce qui se fait contre le droit; — tout ce qui se fait contre le droit; — tout ce qui se fait contre le droit; — tout ce qui se fait contre le droit; — tout ce qui se fait contre le droit et de l'étaie de l'étaie de l'éta

a pas de droit contre le droit; — tout ce qui se fait contre le droit de l'uni de soit C'étaient les maximes de Bossuet, maximes inverses de celle de Jurien: « Le peuple n'a pas besoin d'avoir raison pour valider ses

pas besoin d'avoir raison pour vali ler ses actes. 

Aujourd'hui, Bossuet n'est plus entendu, et la théorie de la servitude est maîtresse; nous ne disons plus: ce qui se fait contre le protre est nul de soi, car nous nions mêmi le DROIT, ou bien il n'y a de DROIT que ce qu'il nous plaît d'instituer, de fonder, de créer comme tel par nos votes, ce qui implique la négation même du DROIT.

Je crois, monsieur et cher confière, que la journée de demain peut devenir fortunée, si l'Assemblée en fait soitir une éclatante protestation contre un tel abaissement de la raison politique de la France.

Les déclarations de M. de La Rochefoucauldt et de M. de Carayon-Latour ont été une admirable préparation de cette journée; nos orateurs à la tribune achèveront l'œuvre commencée; ce n'est plus ici, comme pour l'Union, une œuvre réservée de défense; l'entreprise est plus libre et plus entière; c'est une entreprise d'attaque pleinement délibérés contre une politique, où tout finirait par être faussé, l'idée de pouvoir et l'idée de liberté, et où ce libre arbitre de l'Assemblée elle-même devrait s'assujétir à la supériorité de je ne sais quels conseillers moralistes dont la politique ne serait gu'une supériorité de je ne sais quels conseillers moralistes dont la politique ne serait qu'une

jouglerie.

Agréez, monsieur et cher confrère, avec mes remerciements, l'expression de mon amitié dévouée. LAURENTIE.

# Histoire de la guerre civile en Amérique

PARM. LE COMTE DE PARIS

En 1861, les Etats-Unis d'Amérique, En 1861, les Etats-Unis d'Amérique, jusqu'alors unis et prospères, se trouvèrent soudainement déchirés par une horrible guerre civile dont les piéripitées furent pendant quatre ans le grand objet des préoccupations européennes. A la fin, la cause défendue par le Nord triompheet l'Amérique, après avoir douloureusement étonné le monde par le spectacle de ses divisions, vint l'étonner plus heureusement ensuite par la rapidité de sa pacification autant que par la merveilleuse facilité avec laquelle elle amortit chaque année l'énorme dette contractée pendant les événements.

M. le Comte de Pâris a entrepris l'his-

le Comte de Paris

M. le Comte de Păris a entrepris l'histoire de cette guerre à laquelle il a pris
part, ainsi que son frère M. le duc de
Chartres, comme volontaire fédéral.

Les deux volumes qu'il vient de publier
chez Michel Lévy ne se rapportent qu'à la
première année de la guerre, mais ils contiennent sur les précédents militaires de
l'Amérique, sur l'état de son armée, sur les
facilités stratégiques fournies par les fleuves
et les chemins de fer américains, enfin sur
les origines de la guerre civile, un exposé les origines de la guerre civile, un exposé indispensable à la parfaite intelligence des

evenements. L'histoire de l'armée américaine avant 1861 est aussi curieuse qu'elle est généralement peu connue. Une fois en possession de leur indépen-dance, les américains crurent n'avoir plus

besoin d'armée régulière et l'influence de Washington lui même fut impuissante à les faire revenir de cette erreur. — Soyons indulgents pour eux, car nous avons vus les mêmes funestes préjugés se reproduire parmi nous dens des conditions qui les rendaient bien autremeat inexcusables et Dieu sait dans quelle mesure ils ont contribué à nos défaites.

nos défaites.

De 1789 à 1815 l'armée américaine fut à peu près aulle. En 1812, la guerre avec l'Angletone auvrit les yeux aux Américains.

La sonstituèrent eters sinon une du du moiss un noyau d'armée qui, jusqu'en 1861, suffit à faire face aux besoins de leur politique.

la hauteur des difficultés et « l'on vit alors quels trésors d'énergie la pratique large et constants de la librie amuse che l'es peuples assez heureux pour la possèder et assez sages pour la garder. >

Dans un autre endroit, l'auteur, après avoir loué la persévérance des américains, ajoute : « C'est à tort qu'on a fait exclusiment honneur de cette qualité à la race anglo-saxonne. Il faut plutôt y voir le fruit des institutions d'un peuple libre. Celui-ci me prépare pas la guerre comme un conspirateur. De là de fréquents échecs au début; mais il profite de l'expérience; son courage grandit avec la lutte, il y persévère parce qu'il s'y est volontairement engagé, et chaque citoyen, y voyant son affaire personnelle, met à soutenir la cause commune une ardeur qui développe les forces nationales au moment même ouun gouvernement despotique se trouversit déjà frappé d'impuissance devant un public fatigué et silencieux »

puissance devant un public langue et sinecieux.

L'étude de la guerre d'Amérique présente
pour nous, depuis 1870, un intérêt encore
plus grand par l'analogie de notre situation
à cette époque avec celle des Etats-Unis en
1861, au point de vue de la désorganisation
militaire et de la nécessité d'improvisar en
peu de temps des armées considérables. En
Amérique, la partie était à peu près égale,
chacua des deux adversaires ayant à procéder en même temps à une erganisation
complète. En France, au contraire, après les
désastres qui marquèrent le premier mois de
la guerre, la réorganisation ayant à s'effectuer pour ainsi dire sous le feu de l'enneuni
et en présence de l'armée la plus nombreuse et en présence de l'armée la plus nombreuse et la mieux disciplinée qui fut jamais, un miracle seul pouvait nous sauver et l'expé-rience n'a que trop fait voir que nous n'a-vions pas les vertus nécessaires pour réaliser

ce miracle.

Après la défaite de Bull-Run, les américains comprirent: que pour obtenir le succès dans une grande guerre, de nombreux soldats ne suffisent pas, il faut qu'ils soient instruits; que les armées sont des machines compliquées, qu'il faut construire avec autant de science que de soin, et que si l'enthousiasme populaire et le courage individuel en donnent les matériaux, il faut la discipline pour les assembler.

Des leçons bien autrement terribles que

Des lecons bien autrement terribles que celle de Bull-Run ont confirmé pour nous cette vérité.

Washington, qui ne cherchait jamais à chianir la recollarité en Catharit la maria de la confirmé pour la confirmé pour nous cette de la confirmé de la

e Washington, qui ne cherchait jamais a obtenir la popularité en fiatiant ses compatirotes, savait leur faire accepter une sévère discipline. Il faut, leur disait-il, que dans une armée règne le plus parfait despotisme. Le témoignage de ce gsand citoyen mériterait d'être médité par ceux qui, au nom de la liberté, prétendent introduire dans les armées cet esprit de critique et d'indépendance qui engendre toujours l'insubordination.

tion. Bien que M. le comte de Paris, fidèle à son rôle d'historien militaire, se soit abstenu de toute allusion à la politique contemporaine, il est bien probable que l'immense majorité des lecteurs, surtout en France, cherchera spécialement dans son ouvrage les opinions politiques de l'auteur et s'y attachera encoie plus qu'à l'histoire des évènements américains.

Ceux-la seront frappes avant fout de l'étendue des convaissances et de la somme de travail que supposent les deux volumes que nous venons de parconrir. On voit que l'auteur à étudié à fond et sans négliger aucun détail teut ce qui touéne à la force ou à la faiblesse militaire des Etats. Si nous avions affaire à un simple écrivain, nons en dirions peut-être davantage sur és tupet. La haute poetitor de l'éuteur nous éblige à être à son égard sobre de louanges comme elle l'a oblige luitmenne à être dobre de louanges comme elle l'a oblige luitmenne à être dobre d'appréciations politiques préciations politiques l'auteur au port d'appréciations politiques l'auteur du pour de l'éuteur de la louanges comme elle l'a oblige luitmenne à être dobre d'appréciations politiques l'auteur du pour de la guerre oivile les soin d'en juger eux-mêmes la valeur au pour de vue historique, philosophique et militaire, en nous bornant à constater l'inféret souisnu que présente la lecture et à relevré accionne que présente la lecture de l'auteur l'inféret souisnu que présente les idées de l'auteur l'inféret souisnu que présente les légards de l'auteur l'inféret souisnu con itre les idées de l'auteur l'inféret souisnu con itre les idées de l'auteur l'inféret continuent de l'auteur l'inféret continuent de l'entre les parcelles de l'entre les moyens de les régards. L'inféret auteur l'inféret du l'auteur l'inféret du l'auteur l'inféret les pouvents de les lignements de l'auteur l'inféret de l'exil pour comprendre l'inférence de l'exil pour comprendre l'inf

irlandais:

"It faut avoir passé par les épreuves de l'exil pour comprendre l'influence énergique qu'exerce sur le cœur de l'homme tout symbole de la patrie lointaine, et entre eux le plus expressif de tous, le drapeau."

Avons-nous besoin, d'aillaurs, de faire remarquer que ces lignes ont été écrites bien avant que la question du drapeau tricolore et du drapeau blanc eut été posée?

Ce qui frappera le plus dans celivrac est la ferme conviction des bienfaits de la liberté qui s'y manifeste en plusieurs endroits avec une ardeur communicative. Les réserves que nous aurions peut être à faire à cet égard viendraient simplement de ce que beaucoup trop de gens en Europe, au lieu de comprendre la liberté, comme la camprend l'auteur, et comme la pratiquent les anglais et les américains, n'y voient qu'une arme pour ajuster les hommes et les institutions qu'ils veulent renverser.

Nous n'avons jamais vu, nous qui importons tant de choses de l'Angleterre et de l'Amérique, en importer cet esprit de liberté raisonnable qui fait la force et la gloire de ces deux pays, et dont nous aurions tant besoin aujourd'hui pour relever le nôtre. Espérons que l'intéressante publication de M. le comte de Paris contribuera à ce résultat pour l'avecir et qu'au double point de vue politique et militaire, les renseigne-

M. la comte de Paris contribuera à ce résultat pour l'avecir et qu'au double point de vue politique et militaire, les renseignements que renferme la guerre civile d'Amérique ne seront pas teus perdus pour nous. Si l'on veut réaliser e le difficile problème de développer dans une société démocratique des institutions libérales », il ne faut pas oublier aussi que l'Amérique comme l'Angleterre, a un élément essentiel, l'esprit religieux, qui est beaucoup trop faible chez nous et que des insensés travaillent encore à détraire. Sans le frein entérieur que crée la religion, le frein extérieur de la loi reste trop souvent inefficace. Nous n'en serious pas au point où nous en sommes si l'on était convaincu en France, comme on l'est en Amérique, que le respect de l'autorité est la base aussi bien que la garantie de toute liberté.

#### LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

de Ronbaix)

Paris, 7 juillet 1874.

Toute la soirée d'hier et la matinée de ce jour ont été employées en négociations et délibérations entre le gouvernement et les divers groupes parlementaires et entre ceux-ci, en vue de l'interpellation de M. Lucien Brun. Tout le monde comprend les graves conséquences d'un blame infligé au ministère. Il semble regretter maintenant la précipitation et l'imprudence de l'acte par lequel il a osé viser le chef même de la maison de Bourbon, au moment où il falsait entendre une auguste et suprême parole pour le salut de la France.

Les conseils d'intimes se multiplient à la présidence. Nous saurons bientôt si les bons avis ent prévalu.

Les partisans du septennat s'efforcent de

ens avis ent prévalu. Les partisans du septennat s'efforcent de